

VH/AC

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 77-107 du 6 MAI 1977

portant nomination du Camarade DOKO Sévérin
en qualité de Directeur Administratif de la
Société de Développement des Ressources
Animales (SODERA).-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret N° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret N° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services rattachés à la
Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouver-
nement ;

VU le Décret N° 76-159 du 28 Juin 1976, portant approbation des Statuts de la
Société de Développement des Ressources Animales (SODERA)

Sur décision du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU EN SA SEANCE DU 4 MAI 1977,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Le Camarade DOKO Sévérin est nommé Directeur Administratif de la
Société de Développement des Ressources Animales (SODERA).

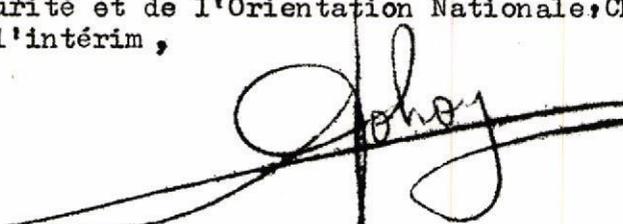
ARTICLE 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires
et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera
publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 6 MAI 1977

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Pour le Ministre des Finances absent,
le Ministre Délégué auprès du Président de
la République Chargé de l'Intérieur, de la
Sécurité et de l'Orientation Nationale, Chargé
de l'intérim,


Martin Dohou AZONHIHO

.../...

Le Ministre du Développement Rural et de
l'Action Coopérative



Philippe AKPO

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4 SPD 2 MDRAC 5 SODERA 5 autres Ministères 14
DPE-DGAJL-INSAE 6 IEAA-DCCT-IEEF-ONEPI-Gde Chanc. 5 DB-DCF-Solde 6 Trésor-DI 8
DP 2 Intéressé 1 BN-FASJEP-UNB 6 JORPB 1.-